



GENERATION LE CLUB
RESPONSABLE
RETAIL & DÉVELOPPEMENT DURABLE
ASSOCIATION LOI 1901

CONVENTION D'ENGAGEMENT LABEL ENSEIGNE RESPONSABLE®

Construire dès l'origine de l'association une démarche de progrès structurée pour engager les enseignes.

La démarche de progrès structurée du Club, entreprise depuis 2008, donne le jour dès l'année suivante à la Convention d'Engagement volontaire du Commerce Organisé, puis à des parcours de progrès et d'indicateurs par l'élaboration d'un référentiel d'engagements en 2011 en partenariat avec SGS.

Une liste d'une cinquantaine d'engagements qui n'exclut aucun champ de la responsabilité. Chaque enseigne graduellement chaque année sélectionne ses priorités d'actions et challenge ses équipes sur l'année à venir.

Appuyée et soutenue par le Ministère de l'Ecologie, les Fédérations Professionnelles du Commerce (FFF, et FCA), la démarche est renforcée par la visibilité et la lisibilité de l'engagement réel de l'enseigne par la mise en place du Label de reconnaissance « Enseigne Responsable ».

Le dispositif

une convention d'engagements volontaire : gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés et développement local.

un référentiel d'évaluation sur 5 niveaux : de la prise de conscience à l'excellence, les chemins de progrès par étape.

un label de valorisation (par un Organisme Tiers Indépendant) attestant la démarche de progression d'année en année (pilote et validé par un Comité d'éthique).

Une démarche progressive

« **Mon enseigne est engagée** », un premier niveau d'engagement.

« **Mon enseigne est responsable** », mon enseigne est évaluée sur ma démarche globale.





ATTRIBUTION DU LABEL ENSEIGNE RESPONSABLE®

LABELLISATION NIVEAU 1 « ENSEIGNE ENGAGÉE »

L'enseigne s'engage en signant la convention volontaire d'engagement du Commerce Organisé.

L'attribution porte sur 5 actions prioritaires choisies par l'Enseigne.

Chacune de ces 5 actions doit être évaluée (évaluation documentaire de SGS) avec une note minimale de 3 pour que l'enseigne puisse prétendre au Label « Enseigne Engagée ».

Les conclusions de l'évaluation et l'avis de SGS sont présentés au Comité d'Agrément pour validation.

Ce Label est attribué pour 2 ans et fait l'objet d'un plan de surveillance annuel.

L'enseigne présente l'année suivante 5 nouvelles actions qui seront évaluées de manière documentaire et qui devront faire l'objet d'une note minimale de 3 pour que le label de niveau « Enseigne Engagée » puisse être maintenu.

Ce niveau d'engagement n'est pas une étape obligatoire. L'enseigne peut décider de s'orienter dès sa première année vers le Niveau « Enseigne Responsable ».

A l'issue de la 2ème année, l'enseigne poursuit sa démarche de progrès vers le niveau « Enseigne Responsable ».

LABELLISATION NIVEAU 2 « ENSEIGNE RESPONSABLE »

L'attribution du Label Enseigne Responsable porte sur l'ensemble des engagements. L'évaluation est réalisée selon le référentiel de notation. L'évaluation est menée auprès de la tête de réseau.

Chaque engagement fait l'objet d'une note de 1 à 5. La note finale de performance est la moyenne des notes attribuées à chaque engagement.

L'évaluation donne lieu à un rapport et à un avis de l'auditeur. Les conclusions de l'audit sont présentées au Comité d'Agrément pour validation.

Ce label attribué pour 3 ans fait l'objet d'un plan de surveillance annuel afin de s'assurer du maintien de l'engagement et de mesurer l'évolution du plan d'actions de l'enseigne.

Cette labellisation « Enseigne Responsable® » ouvre droit à l'enseigne à s'engager sur le label « Point de Vente responsable® » dès la première année.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU LABEL

Le Club prend en charge la communication à l'interne et à l'externe :

- la publication des engagements et des bonnes pratiques de l'enseigne,
- la rédaction et la diffusion du communiqué de presse,
- la réalisation d'une information à destination des collaborateurs des services généraux et des points de vente (communiqué, vidéo...)

● **ENSEIGNE ENGAGÉE®** Cette mise en place fait l'objet d'une facturation par le Club pour les 2 années de 1'900€ pour les enseignes adhérentes - 2'900€ pour les enseignes non adhérentes.

● **ENSEIGNE RESPONSABLE®** Cette mise en place fait l'objet d'une facturation par le Club pour les 3 années de 2'700€ pour les enseignes adhérentes - 3'700€ pour les enseignes non adhérentes.

L'évaluation réalisée par SGS fait l'objet d'une facturation. Voir la proposition détaillée en annexe.

- Enseigne engagée : 1'200€ la 1ère année - Enseigne Responsable : 3'000€ la 1ère année.



**GENERATION LE CLUB
RESPONSABLE®**
RETAIL & DÉVELOPPEMENT DURABLE
ASSOCIATION LOI 1901

ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION « LABEL ENSEIGNE RESPONSABLE® »

L'enseigne soussignée _____
membre de l'association Club Génération Responsable®,

représentée par _____

souhaite s'engager dans la démarche d'évaluation **LABEL Enseigne Responsable®**.

L'enseigne _____ s'engage dans le niveau signifié ci-dessous et accepte les conditions du Club Génération Responsable® liées à la mise en place de ce dispositif, l'animation de la démarche, la communication chaque année pour l'attribution (communiqué Presse et institutionnels, cérémonie de remise des Labels...)

ENSEIGNE ENGAGÉE

ENSEIGNE RESPONSABLE

Rappel des conditions :

◆ **1^{er} niveau ENSEIGNE ENGAGÉE, ce dispositif fait l'objet d'une facturation :**

- par le Club pour les 2 années : 1'900 € enseignes adhérentes - 2'900 € non adhérentes.
- par l'évaluateur SGS pour la 1^{ère} année : 1 jour audit documentaire hors site, 1'200 €.

◆ **2^{ème} niveau ENSEIGNE RESPONSABLE, ce dispositif fait l'objet d'une facturation :**

- par le Club pour les 3 années : 2'700 € enseignes adhérentes - 3'700 € non adhérentes.
- par l'évaluateur SGS pour la 1^{ère} année : 1/2 jour audit documentaire hors site + 1 jour audit sur site + 1 rapport complet synthèse et conclusions : 3'000 €.

Voir détail et conditions des années suivantes de l'évaluateur en P.J.

*Pour le Club Génération Responsable
Jocelyne Leporatti, Présidente du Club*

*« Bon pour accord », le
Signature*

Pour l'enseigne

M Mme

Fonction

*« Bon pour accord », le
Signature*